

ALPENSCÈNE

La revue de la CIPRA

N° 98/2013



Le cours de l'eau monte

Pourquoi cette ressource vitale alpine doit rester un bien collectif

Éditorial Page 3

Visages Alpains Ernst Bromeis : « Il ne suffit pas de nager » Page 4

Eau dans les Alpes, Eau des Alpes

Source de vie et de profit

L'accès à l'eau n'a rien d'évident Page 5

Tant qu'il y aura de l'eau, il y aura du courant !

L'énergie hydraulique n'est pas écologique en soi Page 8

Energie hydraulique ou protection de la nature ?

Gestion des conflits : approches alternatives Page 9

Toujours autant d'eau mais pas toujours aussi bonne

Changement climatique, politique et société décident du sort de l'eau potable Page 10

Pénurie d'eau en pays de montagne : Les Gets

Dire non aux plans de croissance Page 11

Panorama

L'eau rassemble différentes formes de vies Page 12

Entretien avec Jean Ziegler

« L'insurrection de la conscience est imminente » Page 14

Les éléments naturels se déchainent

Essai d'Andreas Weissen Page 17

La bagarre pour les sources d'eau

L'eau minérale des Alpes est objet de convoitise Page 18

« Ne vendez jamais vos sources d'eau ! »

Franz Rasp sur les avantages d'une eau de qualité Page 19

Regard oblique

Des villes des Alpes présentent des mesures climatiques Page 20

Par monts et par vaux

Page 22 Point d'orgue Page 23 Bande-annonce Page 24



P14



P05

Photos de couverture et de l'éditorial Caroline Begle / CIPRA International. Photos : p. 2 en haut Magali Girardin; en bas Wandermann / pixelio.de

Mäder/A, septembre 2013

Chères lectrices,
chers lecteurs,

Si une chose est disponible à tout moment et en abondance, on a tendance à la considérer comme naturelle. Nous qui habitons les Alpes éprouvons seulement de temps en temps lors de voyages ce que manquer d'eau veut dire. De retour à la maison, nous apprécions, ô combien, de pouvoir à nouveau tourner le robinet pour que coule à volonté une bonne eau potable et bon marché.

L'eau est la ressource la plus précieuse que nous possédions dans les Alpes et la seule qui soit vraiment vitale. Sur ce point, nous sommes privilégiés par rapport à la plupart des régions du monde. Et pourtant : rien n'est garanti pour l'éternité. La qualité de l'eau potable par exemple est souvent menacée par l'utilisation agricole et touristique des bassins d'alimentation des sources. Christian Leibundgut montre aussi dans son article que le changement climatique peut affecter les époques et les lieux où l'eau est disponible et que cela a des répercussions importantes au niveau local. Par nature, les Alpes se prêtent particulièrement bien à l'utilisation de l'énergie hydraulique, et les cours d'eau sont de plus en plus aménagés. Mais est-ce qu'utiliser de l'eau claire veut dire être écologiquement « propre » ? Des représentants de la fédération autrichienne pour l'environnement présentent dans cette revue l'évolution actuelle et les répercussions écologiques négatives de ces aménagements.

Qu'il s'agisse d'utilisation de l'eau ou de protection contre ses dangers : sans coordination ni coopération de toutes les parties concernées, rien ne fonctionne. Celui qui est tout en amont du fleuve peut polluer l'eau pour tous, il peut laisser ceux qui sont en aval mourir de soif ou inonder leurs champs. C'est pourquoi le droit d'eau est sans doute le plus ancien domaine juridique ; chez les anciens Egyptiens, l'utilisation du Nil faisait déjà l'objet de réglementations complexes.



Il devient de plus en plus important de prendre de bonnes décisions à un niveau transfrontalier – vous trouverez ici un certain nombre d'exemples bons et mauvais. Stefan Kunz de la Rheinaubund décrit les modèles de gouvernance actuels et demande, comme la CIPRA le fait depuis longtemps, qu'une politique commune de l'eau soit mise en place au niveau alpin.

Si vous voulez en savoir plus ou participer au débat : la Conférence annuelle 2013 de la CIPRA sera également sur le thème de « l'eau », du 10 au 12 octobre à Bolzano, Italie.

Bonne lecture

Katharina Lins

Vice-présidente CIPRA International

CIPRA, UNE ORGANISATION AUX ACTIVITÉS ET AUX VISAGES MULTIPLES

La Commission Internationale pour la Protection des Alpes, la CIPRA, est une organisation faîtière non gouvernementale avec des représentations nationales dans sept pays alpins ; elle regroupe plus de cent associations et organisations. Elle œuvre pour un développement durable dans les Alpes, comprenant la préservation du patrimoine culturel et naturel, de la diversité régionale, ainsi que la proposition de solutions transnationales répondant aux problèmes rencontrés dans l'espace alpin.

MENTIONS LÉGALES

Bulletin d'information de la CIPRA.

Paraît une à trois fois par an en version française, allemande, italienne et slovène.

Éditeur : CIPRA International **Rédaction** : Barbara Wülser (rédactrice en chef), Claire Simon, Eva Schwienbacher
Autres auteurs : Katharina Lins, Anja Conzett, Stefan Kunz, Barbara Goby, Aaron Oberscheider, Christian Leibundgut, Walter Aeschmann, Peter Keller, Andreas Weissen, Barbara Wülser, Eva Schwienbacher **Traductions** : Reinhold Ferrari, Nataša Leskovič-Uršič, Violaine Simon **Relecture** : Claire Simon, Carole Piton, Nina Pir, Francesco Pastorelli, Barbara Wülser
Concept graphique et mise en page : Patrick Reinhardt **Impression** : Gutenberg AG, Schaan/LI **Tirage** : 15 000 exemplaires. La reproduction des articles de cette revue est autorisée sur demande à condition d'indiquer les sources et d'envoyer un exemplaire après parution.

Abonnements : Alpencène peut vous être envoyé gratuitement par CIPRA International : www.cipra.org/alpencene

CIPRA INTERNATIONAL

Im Breta 22, 9494 Schaan, Liechtenstein
Tel. : 00423 237 53 53 **Fax** : 00423 237 53 54
E-Mail : international@cipra.org **Web** : www.cipra.org

COMITÉS NATIONAUX

CIPRA Österreich im Umweltdachverband
 Strozzigasse 10/7-9, 1080 Wien
Tel. : 0043 1 401 13 36 **Fax** : 0043 1 401 13 50
E-Mail : oesterreich@cipra.org **Web** : www.cipra.at

CIPRA Schweiz Postfach 22, 3800 Interlaken
Tel. : 0041 33 822 55 82 **Fax** : 0041 33 822 55 89
E-Mail : schweiz@cipra.org **Web** : www.cipra.ch

CIPRA Deutschland Moosstrasse 6, 82279 Eching a. Ammersee
Tel. : 0049 831 52 09 501 **Fax** : 0049 831 18 024
E-Mail : deutschland@cipra.org **Web** : www.cipra.de

CIPRA France 5 Place Bir Hakeim, 38000 Grenoble
Tel. : 0033 476 42 87 06 **Fax** : 0033 476 42 87 06
E-Mail : france@cipra.org **Web** : www.cipra.org/fr

CIPRA Liechtenstein c/o LGU
 Dorfstrasse 46, 9491 Ruggell
Tel. : 00423 232 52 62 **Fax** : 00423 232 52 26
E-Mail : liechtenstein@cipra.org **Web** : www.cipra.li

CIPRA Italia c/o Pro Natura,
 Via Pastrengo 13, 10128 Torino
Tel. : 0039 011 54 86 26 **Fax** : 0039 011 503 155
E-Mail : italia@cipra.org **Web** : www.cipra.org/it

CIPRA Slovenija Trubarjeva 50, 1000 Ljubljana
Tel. : 00386 59 071 322 **Fax** : 00386 59 071 321
E-Mail : slovenija@cipra.org **Web** : www.cipra.org/si

REPRÉSENTATION RÉGIONALE

CIPRA Südtirol/Alto Adige c/o Dachv. für Natur- und Umweltschutz, Kornplatz 10, 39100 Bozen/Bolzano, Italie
Tel. : 0039 0471 97 37 00, **Fax** : 0039 0471 97 67 55
E-Mail : info@umwelt.bz.it
Web : www.cipra.org/de/cipra/cipra-suedtirol

MEMBRE ASSOCIÉ

Nederlandse Milieu Groep Alpen (NMGa)
 Keucheniushof 15, 5631 NG Eindhoven, Pays Bas
Tel. : 0031 40 281 47 84 **E-Mail** : nmga@bergsport.com,
Web : www.nmga.bergsport.com

Alpencène est publiée par CIPRA International avec l'aimable soutien de la Principauté du Liechtenstein et de la fondation Aage V. Jensen Charity Foundation.



Aage V. Jensen Charity Foundation/LI

« Il ne suffit pas de nager »

En nageant, Ernst Bromeis voudrait attirer l'attention du monde sur l'importance de la ressource Eau et sa finitude. Pourtant il est parfois lui-même vaincu par sa matière.



Lorsqu'Ernst Bromeis est sorti de l'eau, il ne pouvait plus parler. Les efforts des jours précédents avaient laissé l'ambassadeur de l'eau sans voix. Il sut alors qu'il fallait s'arrêter. En avril 2012, avec la coopération de Suisse Tourisme, Ernst Bromeis avait voulu descendre le Rhin à la nage. Depuis la source dans les Alpes grisonnes jusqu'à l'embouchure à Rotterdam, 1230 km en seulement 30 jours. Le nageur de l'extrême voulait ainsi souligner l'importance multiforme de l'élément vital qu'est l'eau. Au bout de 400 km, il a abandonné. Le projet a échoué en raison des températures glaciales du fleuve et du calendrier trop serré.

Mais la mission de Bromeis, « le miracle bleu », continue. « Il ne suffit pas de nager. Il faut créer quelque chose, une œuvre qui soit porteuse de sens. » C'est ce qui lui manquait quand il était sportif de haut niveau. La proximité physique de l'eau, le contact par le sport lui tiennent toujours très à cœur. C'est ce qui fait de lui un ambassadeur crédible.

Ernst Bromeis n'est pas un spécialiste de la ressource Eau, il n'est ni hydrologue, ni ingénieur environnement, ni hydraulicien. Ernst Bromeis est un orateur passionné qui a l'eau pour élément. Ses gestes sont souples et bien dosés, son débit oratoire est régulier. L'instituteur diplômé en sports sait jouer de son charisme. Peu lui importe de parler devant les dirigeants d'un groupe de production hydroélectrique ou devant une classe d'écoliers, dit-il.

PRATIQUER UN TOURISME PLUS EN PROFONDEUR

L'un de ses prochains projets sera la création d'un centre de compétence Eau à Scuol dès que les bailleurs de fonds auront été trouvés. « Cela doit être un pôle pour l'eau, un centre de rencontre et de dialogue pour les experts et les profanes qui ont des perspectives différentes sur l'eau. La gestion de l'eau est essentielle à toute forme de vie, que ce soit à l'échelle mondiale ou au niveau local. » Ernst Bromeis travaille souvent avec des opérateurs touristiques. Mais le tourisme poursuit généralement d'autres buts que la sensibilisation aux questions environnementales. Comment concilier les deux ? Pour la première fois, l'ambassadeur de l'eau cherche un instant ses mots. « Mettre le tourisme entre parenthèses dans les Alpes est illusoire. Mais on peut lui donner plus de profondeur en développant un tourisme culturel et didactique. Pour réussir, il ne faut pas s'y opposer aveuglément mais plutôt s'y intégrer. »

On lui demande souvent si son travail fait diminuer le nombre de gens qui meurent de soif ou pourquoi il agit en tant qu'ambassadeur en Suisse où l'eau abonde et non en Afrique. A quoi il réplique à chaque fois que l'élément Eau concerne tout le monde, même ceux qui n'en manquent pas. « La question qui nous est posée n'est pas de savoir si nous utilisons de l'eau mais comment nous l'utilisons. » ▲

Anja Conzett

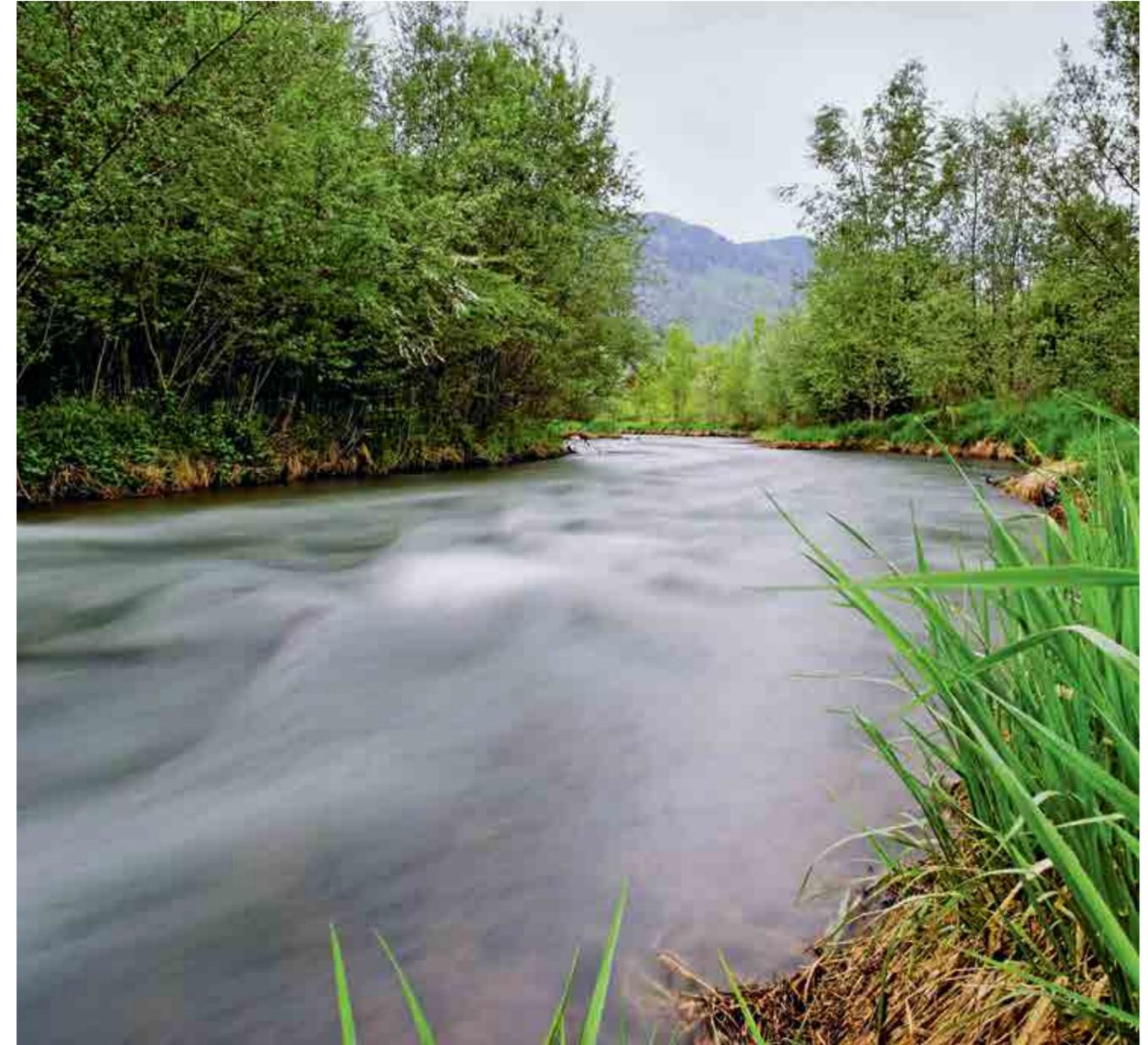
Journaliste indépendante, Malans/CH

AMBASSADEUR DE L'EAU ET SPORTIF AMBITIEUX

Ernst Bromeis est né en 1968. Après sa formation d'instituteur, il a fait des études de sports à l'Université de Bâle. Cet Engadin s'est ensuite formé comme entraîneur des triathlètes auprès de Swiss Olympic. Père de famille, habitant Davos, il a démissionné de son poste dans la communication il y a cinq ans pour devenir ambassadeur de l'eau à plein temps. Parallèlement à divers projets et publications tout autour de l'élément eau, sa tentative de descente du Rhin à la nage depuis sa source jusqu'à son embouchure, a fait sensation, malgré son échec.

www.dasblauwunder.ch (de)

Source de vie et de profit



L'or bleu des Alpes : une rivière intacte est un plaisir pour nos sens.

L'agriculture veut irriguer, les groupes énergétiques veulent produire du courant, les associations de protection de l'environnement veulent sauver les poissons, les stations de ski veulent enneiger et le voisin voudrait remplir sa piscine avec de l'eau claire. La finitude de la ressource Eau crée des conflits d'intérêts qui ne pourront pas être résolus si l'on garde une vision sectorielle.



Une source de vie dans ce qui semble être un désert de pierres.

Imaginez un instant : plein été, en randonnée avec votre famille, vous êtes sur le chemin du retour vers votre hôtel en montagne. De loin vous entendez déjà mugir le torrent. Les enfants impatients se précipitent vers l'eau. Ils s'arrêtent brusquement : une haute clôture borde le torrent, un panneau indique : « Privé – Accès réservé aux ayants droit ». Déçus et en nage, ils reprennent le chemin. Une scène tirée d'un film de science fiction ? Pas nécessairement ; pour nous qui habitons les Alpes, l'eau est en effet un bien gratuit et disponible en quantité. L'accès à l'eau fraîche n'a pourtant rien d'évident. Avoir de l'eau est une responsabilité sérieuse dont il faut être conscient.

Les pays alpins abritent la source de plusieurs grands cours d'eau. Le Rhin prend sa source dans le lac de Toma en Suisse. La source devient un fleuve sur un parcours d'environ 1250 km. Son bassin versant s'étend sur 218 300 km², deux fois et demie la superficie de l'Autriche. Le Rhin est bordé par l'Allemagne, la France, le Liechtenstein, les Pays-Bas, l'Autriche et la Suisse. Le lac de Constance approvisionne environ quatre millions de personnes en eau potable. Ce seul fait met clairement en évidence l'immense responsabilité que portent les Etats alpins. Ils se trouvent à la naissance des artères vitales. Leurs moindres faits et gestes concernant la protection et l'utilisation de l'eau ont valeur de modèles. Les états voisins et ceux qui résident en aval ne peuvent qu'espérer recevoir une eau propre.

DÉFENDRE L'EAU EN TANT QUE « RES PUBLICA »

Le siècle des Lumières a désenchanté la nature. Ce changement de paradigme et la foi solide en la technique ont fait peu à peu disparaître les valeurs immatérielles de l'eau au profit d'intérêts plus tangibles. Cette évolution amène à se poser la question fondamentale de savoir à qui appartient l'eau et à qui incombe la responsabilité d'assurer notre approvisionnement quotidien en eau fraîche. Il y a quelques décennies, tout le monde était d'accord : l'eau n'appartient à personne, elle est donc la propriété de tous. L'approvisionnement en eau est une « res publica », une tâche qui revient à la collectivité, aux communes, à l'Etat. En effet seuls les pouvoirs publics

peuvent garantir une répartition équitable par le biais d'impôts et de redevances. Les débats actuels au sein de l'Union européenne sur la privatisation de l'eau potable montrent cependant que cette notion fondamentale s'est perdue. C'est pourquoi la population est obligée de résister massivement contre la privatisation de l'eau potable en Allemagne ou contre la construction d'une centrale hydroélectrique à Bergün sur l'Albula en Suisse pour que soit élucidée la prise de possession de l'eau (p. 9). En Italie, lors d'un référendum en 2011, la majorité de la population a voté contre la privatisation de l'eau. Les débats montrent clairement que l'utilisation de l'eau ne peut pas être livrée au libre marché. L'eau nous appartient à tous. C'est le bien-être général qui compte et non l'intérêt de quelques-uns. Il faut des traités et des accords internationaux ayant force obligatoire pour assurer une répartition équitable et durable. L'importance d'élaborer un protocole « Eau » dans le cadre de la Convention alpine, reste d'actualité.

QUESTIONS CENTRALES

Outre la question de la privatisation de l'eau potable, de nombreux pays alpins font face à une multitude de problèmes et de conflits d'intérêts sur l'utilisation de l'élément liquide. La construction d'une nouvelle centrale hydro-électrique a-t-elle une influence négative sur le tourisme ? Quel est le débit résiduel d'eau nécessaire pour assurer la survie des poissons ? Quelles sont les répercussions des revitalisations sur le niveau des eaux souterraines ? Notre village aura-t-il encore assez d'eau potable si nous pratiquons l'enneigement artificiel des pistes en hiver ? Comment maîtriser l'assaut des visiteurs qui cherchent la détente dans les espaces protégés le long de nos cours d'eau ? Les risques d'inondations vont-ils être encore aggravés par le changement climatique ?

Ces questions et bien d'autres laissent entrevoir la hausse de la pression exercée sur nos eaux courantes et dormantes dans les prochaines décennies. Il s'agit de trouver des solutions soutenables à plus long terme. L'approche sectorielle ne répond plus à la complexité et aux enjeux. Il faut des concepts et des outils qui intègrent et coordonnent les diverses demandes, les hiérarchisent et favorisent les synergies. Il est important d'opter pour une voie de concertation et de participation active de toutes les parties prenantes, comme l'exige la mise en œuvre de la Directive-cadre sur l'eau de l'UE.

D'ÉGAL À ÉGAL

La gestion intégrée des bassins versants est pour nous un outil répondant aux attentes décrites. Les exemples de projets tels que le « Contrat de bassin » sur le lac d'Annecy (Alpenscène 96/2012), la stratégie de l'eau dans le canton suisse de Berne, le plan national de gestion des eaux en Autriche ou le programme de restauration des truites lacustres de la commission internationale de protection des eaux pour le lac de Constance démontrent l'efficacité de la démarche de gestion intégrée. Pour espérer le succès, il faut parvenir à impliquer toutes les parties prenantes et à gagner leur confiance en pratiquant l'ouverture et la transparence. Il suffit qu'une des parties suive un « agenda caché » sans être prête à dévier de ses intérêts propres pour que le processus soit voué à l'échec.

Les expériences de ces dernières années montrent malheureusement que bien des projets traînent en longueur par manque de confiance et ne peuvent finalement être « résolus » que par voie

juridique. Les services publics et les exploitants de centrales électriques ont toujours autant de mal à jouer cartes sur table, surtout dans le domaine de l'énergie hydraulique. L'étroite interdépendance entre la politique régionale et les grands groupes de production électrique illustre bien à quel point l'Etat est intéressé par une utilisation aussi intensive que possible de l'énergie hydraulique. Les soi-disant stratégies de protection et d'utilisation cèdent souvent le pas aux intérêts des usagers. Dans presque tous les pays alpins, la plupart des cours d'eaux utilisables ont déjà subi des aménagements ; il y a peu de potentiel pour de nouvelles centrales. Il faut à la fois développer un système d'aide adapté et une approche différente à l'échelle du bassin versant. Sans cela, les derniers cours d'eau naturels des Alpes risquent de s'en aller à vau-l'eau.

CULTIVER LES COOPÉRATIONS

Les Nations unies ont proclamé 2013 « Année internationale de la coopération dans le domaine de l'eau ». L'un des objectifs est de faire prendre conscience aux milieux d'experts comme au grand public de l'importance d'une meilleure coopération.

Comme pour les autres pays, la coopération transfrontalière dans le domaine de la gestion de l'eau est importante et nécessaire pour la Suisse. Celle-ci est engagée depuis des années aux côtés de l'Allemagne, de la France, de l'Italie, du Liechtenstein, du Luxembourg, des Pays-Bas et de l'Autriche dans divers organes qui se préoccupent des grandes étendues d'eau dont le bassin versant est dans des régions frontalières. Citons par exemple la commission internationale pour la protection du Rhin, la commission internationale de protection des eaux du lac de Constance, la commission internationale pour la protection des eaux italo-suisse CIPPAIS et la commission internationale pour la protection des eaux du Léman, du Rhône et de leurs affluents CIPEL. Ces coopérations permettent d'élaborer des approches et des solutions communes dans différents domaines tels que l'écologie, la qualité de l'eau ou les changements climatiques.

Le projet de recherche interdisciplinaire IWAGO, qui fait partie du programme national de recherche 61, est justement en train d'examiner des approches holistiques et partenariales pour la gestion de l'eau en Suisse (p. 10). Les résultats montrent qu'une approche in-



Patauger dans un ruisseau est un moment privilégié surtout pour les enfants.

tégrée s'avère fondamentalement positive. Les priorités sont mieux définies et les solutions trouvées plus efficaces et plus durables que dans le cas d'une démarche sectorielle.

L'utilisation unilatérale de l'eau se fait toujours au détriment de beaucoup. C'est pourquoi on peut dire que, même pour des raisons économiques, la sauvegarde des cours d'eau encore naturels aujourd'hui et la surveillance de notre nappe phréatique ont la plus haute priorité. Et vous pourrez alors imaginer une fin plus heureuse pour la scène près du ruisseau de montagne du début de cet article, enlever vos chaussures et boire une gorgée d'eau claire pour vous rafraîchir. Vous serez pénétré d'une profonde satisfaction – l'eau inspire, l'eau stimule, l'eau invite à jouer, l'eau rend heureux, l'eau crée la vie. ▲

Stefan Kunz, Schaffhausen/CH

Directeur d' Aqua Viva-Rheinaubund

A lire :

La gestion de l'eau face au changement climatique, un rapport de fond, compact n° 03/2011 publié par CIPRA, Commission Internationale pour la Protection des Alpes.

CONFÉRENCE SUR « L'ABREUVOIR ALPIN »

Lors de sa conférence annuelle du 10 au 12 octobre 2013 à l'académie européenne de Bolzano/I, la CIPRA s'efforcera d'élucider à qui incombe la responsabilité de l'eau dans les Alpes. Le thème de l'eau préoccupe la CIPRA depuis longtemps; il y a dix ans elle avait notamment proposé un protocole Eau dans le cadre de la Convention alpine.

Elle reprend cette thématique pour sa conférence annuelle où elle discutera avec experts et participants des questions-clés suivantes : Comment les communes coopèrent-elles en matière de gestion de l'eau ? Comment la société réagit-elle face aux causes et aux conséquences du changement climatique ? Qui décide quel torrent va être utilisé pour la production d'électricité ? Comment induire des pratiques durables chez les responsables politiques et la population ?

La conférence présentera également des expériences de gestion du Rhin et des modèles tels qu'Annecy, la ville au bord du lac le plus propre d'Europe. Des excursions permettront de découvrir comment le Tyrol du Sud, région d'accueil, gère son eau.

www.cipra.org/de/jf2013



Tant qu'il y aura de l'eau,
il y aura du courant !

La création de lacs artificiels, comme le lac de Gries en Suisse, impliquent toujours une intervention sur la nature.

Les pays alpins exportent beaucoup d'énergie hydraulique. Les profits reviennent aux groupes producteurs d'électricité. Les coûts sont à la charge de la collectivité et de la nature.

L'utilisation de l'énergie hydraulique dans l'espace alpin continue à augmenter pour plusieurs raisons : la soif croissante d'énergie, les dispositions légales encourageant le développement des énergies renouvelables – thème-clé de la stratégie Europe 2020 –, des aides généreuses en faveur du courant vert sans oublier les caractéristiques optimales de cet espace naturel.

Au total, selon le deuxième Rapport sur l'état des Alpes de 2009, il y a plus de 5 000 centrales électriques produisant au total 84 429 gigawatts-heure de courant. Seules 10% d'entre elles sont considérées comme de grandes installations. Ces 554 centrales produisent cependant 86% de la production totale. A côté de cela il y a des milliers de petites centrales hydrauliques dont la capacité est inférieure à dix mégawatts. Et la tendance au développement dans le secteur des petites centrales persiste : pour l'espace alpin autrichien, 152 petites centrales ayant une production cumulée de 200 mégawatts sont prévues en un an et 41 autres avec une capacité totale d'environ 76 mégawatts sont en construction ou viennent d'être mises en marche.

L'ÉNERGIE, « TUBE » DE L'EXPORTATION

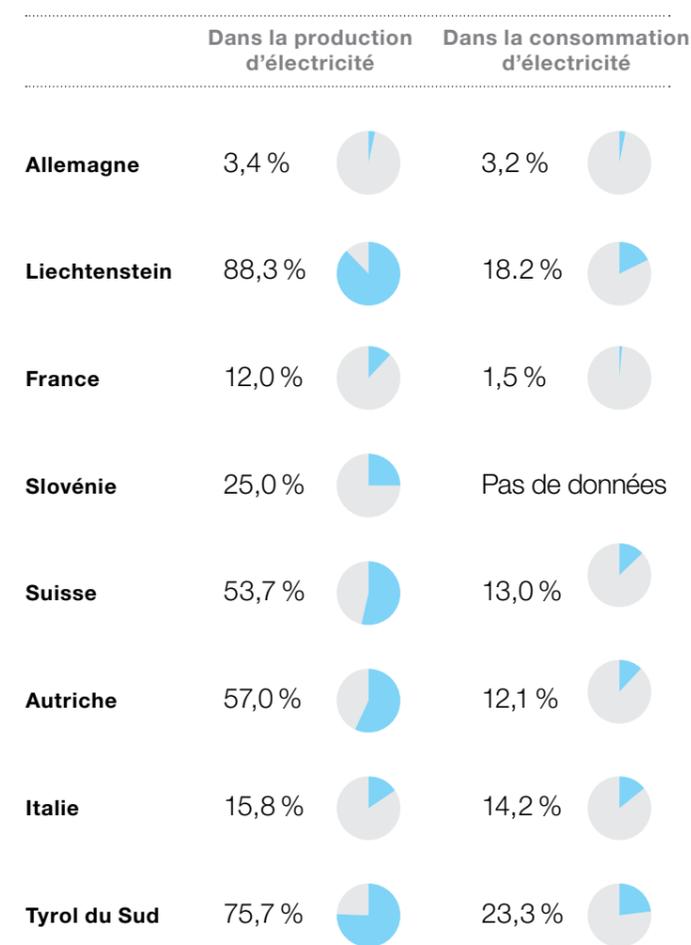
Le pourcentage de l'énergie hydraulique par rapport à la production nationale d'électricité est très variable selon les pays et les régions des Alpes ; cela va d'un bon 3% en Allemagne à plus de 75% dans le Tyrol du Sud. En tout cas, la part de l'énergie hy-

draulique diminue par rapport au mix global de courant électrique mondial malgré son augmentation absolue parce que la consommation de courant ne cesse de croître (tableau page 9).

Dans les débats publics, l'énergie hydraulique est généralement présentée comme une source d'énergie propre, soutenable et écologiquement sans problèmes, et rien n'est dit sur le revers de la médaille. Cette forme de production d'énergie soi-disant « verte » peut porter atteinte de manière grave et irréversible aux écosystèmes aquatiques et aux paysages précieux. Dans les centrales au fil de l'eau, par exemple, c'est avant tout la retenue d'eau qui nuit aux écosystèmes de rivière. Le débit du courant diminue, ce qui fait monter la température de l'eau et baisser sa teneur en oxygène. La force d'entraînement amoindrie de la rivière provoque des envasements ; de nombreux organismes perdent leur habitat. Les alluvions sont bloquées dans la zone d'accumulation. Dans les centrales hydrauliques au fil de l'eau, c'est surtout le débit réduit de l'eau dans le lit de la rivière qui pose des problèmes ; l'écosystème aquatique fait la peau de chagrin.

Dans les parties amont des rivières alpines, la centrale à accumulation est le modèle favori. Ce qui est surtout problématique dans ce cas, c'est la modification de la dynamique d'écoulement étant donné que le cours d'eau dispose de moins d'eau au total ou que la quantité d'eau relâchée varie énormément selon les besoins en électricité.

Part de l'énergie hydraulique



Le tableau montre la part de l'énergie hydraulique pour la production et la consommation de courant dans les pays et territoires alpins. Les importations et exportations sont pas prises en compte.

LES USAGERS DOIVENT PAYER

Malheureusement, on ne dénote jusqu'à présent aucun équilibre entre les intérêts des usagers et ceux de la protection de la nature. Si l'on veut que les derniers tronçons sauvages de rivières restent intacts, il faut instaurer une utilisation soutenable de l'énergie hydraulique en donnant priorité aux impératifs environnementaux et ancrer dans la loi le respect des tronçons sensibles. Il serait temps que l'article 9 de la Directive-cadre européenne sur l'eau soit enfin mis en œuvre. Celui-ci prévoit que tous les usagers de l'eau – y compris les exploitants des centrales hydro-électriques – contribuent de manière appropriée à la récupération des coûts des services de l'eau, selon le principe pollueur-payeur et en prenant en compte les coûts environnementaux. ▲

Barbara Goby et Aaron Oberscheider

Politique environnementale de l'UE et droit de l'environnement, organisation faitière des organismes de protection de l'environnement, Vienne/A

www.umweltdachverband.at

Photo : Michel Revaz

Energie hydraulique ou protection de la nature ?

Pour éviter les conflits d'utilisation de l'eau, les voies sont nombreuses. Voici cinq exemples dans les Alpes.

La menace provoquée par un projet d'aménagement de cours d'eau peut parfois être écartée par la voie démocratique. En 2009, les électeurs de la commune suisse de Bergün ont refusé par référendum l'attribution d'une concession pour une centrale hydro-électrique sur l'Albula dans le Parc naturel Ela. On peut aussi emprunter la voie réglementaire comme ce fut le cas au Vorarlberg en 2011. Dans le cortège de mesures prises pour atteindre l'objectif « Autonomie énergétique 2050 », le parlement a décidé que la production d'énergie par des petites centrales électriques serait interdite jusqu'en 2030 sur les eaux classées comme étant de très bonne qualité selon le droit des eaux autrichien.

La Convention alpine prévoit aussi la protection des cours d'eau naturels intacts des Alpes. C'est grâce au protocole Energie de la Convention alpine invoqué par la commune italienne de Massello en 2012 que la province de Turin a été obligée d'approfondir l'analyse du caractère soutenable de l'extension prévue pour une centrale hydroélectrique existante.

EQUILIBRE VAUT MIEUX QU'EXPLOITATION

La résolution d'un conflit ne se passe pas toujours sans problème. Les organisations de protection de la nature bavaroises par exemple se battent ensemble contre de nombreux projets d'aménagements hydro-électriques, en particulier sur les cours d'eau alpins de Salzach, Loisach et Stillach. Elles refusent les nouvelles installations en arguant que celles-ci ont des répercussions écologiques souvent graves et qu'elles ne sont pas nécessaires pour la transition énergétique. Elles ont pu pour le moment empêcher la mise en œuvre du plan de développement de l'énergie hydraulique qui devait accélérer l'aménagement des eaux dans tout le land. Affaire à suivre.

Un nouvel outil est actuellement en cours d'élaboration dans le cadre du projet recharge.green et pourrait contribuer à la résolution de ce conflit. 16 partenaires mettent au point des stratégies et des outils d'aide à la décision, pour confronter d'un côté les coûts et bénéfices des performances des énergies renouvelables et de l'autre les écosystèmes. Pour être sûrs que ces outils soient applicables dans la pratique, ils sont testés dans six territoires pilotes, entre autres dans les Alpes françaises du Nord.

Eva Schwienbacher

CIPRA International

www.recharge-green.eu/fr
www.bund-naturschutz.de (de)

Toujours autant d'eau mais pas toujours aussi bonne

Par rapport à la situation de l'ensemble de l'Europe ou même du monde, les approvisionnements en eau potable dans les Alpes sont majoritairement en excellente position. L'avenir sera déterminé par le changement climatique et les tendances sociopolitiques.

Etant donné que les Alpes reçoivent en principe de fortes précipitations, il y a presque partout suffisamment d'eau disponible. Il y a toutefois de grandes différences selon les régions. Les vallées intra-alpines sèches comme le Valais ou le Tyrol du Sud ont toujours manqué d'eau. Ceci a obligé les habitants à construire des systèmes d'amenée très importants qui servaient surtout à l'irrigation, mais fournissaient également souvent l'eau potable pendant les périodes estivales sèches.

Comme dans tous les territoires de montagne, l'approvisionnement en eau de source domine aussi dans les Alpes. Cela permet d'alimenter même les plus petits hameaux à toutes les altitudes. L'approvisionnement est généralement assuré pour les gens du pays, mais des problèmes peuvent apparaître dans les stations touristiques en raison des pics de consommation saisonniers (Les Gets page 11). Les grandes zones urbaines implantées aujourd'hui dans les fonds de vallée ont également besoin de plus d'eau que les sources ne peuvent généralement en fournir. Ces parties des Alpes sont donc souvent approvisionnées aujourd'hui – comme les régions extra-alpines – par les eaux souterraines des aquifères alluvionnaires, largement alimentés par les cours d'eau des vallées.

DÉCALAGES DANS L'ESPACE ET LE TEMPS

Tandis que la disponibilité de l'eau potable est presque toujours bonne, la qualité est plutôt médiocre. Les lieux de captage des eaux de source sont souvent situés dans des zones agricoles, dans des terrains pentus exploités de manière intensive ou dans des sites de tourisme de masse. Cela donne lieu à des conflits d'objectifs classiques qui aboutissent toujours à des dégradations qualitatives. Une exploitation plus extensive améliorerait plutôt la qualité, mais n'aurait sans doute guère d'impact sur la quantité d'eau potable potentielle.

Si l'on regarde vers l'avenir, on peut esquisser divers scénarii. Les facteurs considérés comme les plus déterminants sont le changement climatique et les évolutions sociopolitiques telles que l'étalement urbain croissant dans les Alpes ou le tourisme de masse avec toutes ses répercussions. Le changement climatique ne modifie



Les glaciers comme celui du Rhône en Suisse s'amenuisent à cause du changement climatique, ce qui aura des répercussions sur l'approvisionnement en eau potable.

sans doute pas l'aspect quantitatif de l'approvisionnement global en eau mais la disponibilité peut se décaler dans l'espace et dans le temps. La remontée de la limite de la neige et la fonte des glaciers vont modifier le renouvellement des eaux souterraines en temps et en lieu. C'est ainsi que certains bassins d'alimentation des sources peuvent être coupés de l'apport en eau de fonte. Le manque d'eau de fonte saisonnier peut aussi provoquer localement des modifications substantielles en été.

DES TENDANCES MONDIALES ENTRENT EN JEU

Il est difficile de parler en termes généraux car le bassin d'alimentation de chaque source représente un cas particulier. Le tourisme de masse a des répercussions surtout ponctuelles qui peuvent être traitées par des mesures techniques. Mais ces solutions risquent de ne pas être durables.

Il est plus difficile d'évaluer l'évolution des facteurs de société et la politique agricole influencée par des moteurs mondiaux. Tandis que la politique d'aménagement du territoire et le tourisme de masse peuvent être contrôlés nationalement, les intéressés eux-mêmes n'ont pratiquement pas d'influence sur les conditions générales déterminées au niveau mondial dans le secteur agricole international ou la privatisation prévue de l'approvisionnement en eau en Europe. Le programme de recherche national NFP 61 « gestion durable de l'eau » examine la question complexe de l'utilisation de l'eau en Suisse et par conséquent aussi dans les Alpes. Une perspective globale doit permettre de trouver des solutions soutenables pour les divers secteurs d'utilisation tels que l'eau potable. Les travaux de recherche seront terminés fin 2013, les rapports de synthèse et les travaux de conclusion seront disponibles vers le milieu de 2014. ▲

Christian Leibundgut

Professeur émérite en Hydrologie, Université de Fribourg/D, et directeur du projet de recherche NFP61

www.nfp61.ch

Aux Gets, pour étancher sa soif, on prend l'eau du bidon ou de la fontaine selon la météo.



Pénurie d'eau en pays de montagne : Les Gets

Il y a dix ans, la commune des Gets, située à 1200 m d'altitude, a dû faire livrer de l'eau par camion pour remplir ses réservoirs presque vides. Les autochtones et des milliers de touristes en vacances dans cette station des montagnes françaises ont ainsi été ravitaillés grâce à ce moyen de fortune. Cette année, l'hiver très enneigé a fait partiellement oublier les inquiétudes liées à l'eau. Il suffit pourtant d'une nouvelle période de sécheresse pour que réapparaisse la pénurie d'eau dans cette station touristique.

Les Gets ne sont pas la seule localité des Alpes qui dépende principalement des eaux de surface pour satisfaire ses besoins en eau. La nature du sol et l'altitude empêchent l'eau d'être emmagasinée dans le sol. Si la pluie ne tombe pas, l'approvisionnement en eau n'est plus assuré. C'est ce qui est arrivé à la commune des Gets dans le département français de la Haute Savoie pendant la canicule de 2003. Le maire de l'époque Alain Boulogne avait prescrit l'arrêt de l'octroi des permis de construire pour les trois années suivantes. Cette mesure devait empêcher la commune de continuer à s'agrandir et éviter l'accroissement du nombre de personnes que cette eau déjà insuffisante devait approvisionner. Mesure à la fois efficace et impopulaire. Aujourd'hui cette disposition réglementaire n'est plus en vigueur et, aux Gets, on continue à construire allègrement – jusqu'à la prochaine période de sécheresse. Alain Boulogne estime que les responsables devraient avoir le courage de dire « Non » aux nouveaux plans de croissance liés au tourisme. Car il ne sera possible de bien vivre aux Gets que si la consommation d'eau et l'eau disponible sont en adéquation.

Eva Schwiabacher

CIPRA International



L'eau rassemble différentes formes de vies

Qu'elle soit douce ou salée, qu'elle coule vite ou lentement, l'eau est la base de toute vie. Au-delà de cela, ce bien indispensable rend la vie plus digne d'être vécue pour beaucoup.

Même si l'eau est nécessaire à tout être vivant, les besoins des plantes, des animaux et des humains sont différents.

DYNAMIQUE DE SURVIE POUR LES PLANTES AQUATIQUES

Petite massette, membre de la famille des Typhacées. Dans l'espace alpin cette plante n'existe plus que dans quelques parties de la Suisse, de l'Autriche et de la France.



La petite massette

« Il y a cent ans, je vivais encore sur des bancs de gravier et de sable dans presque tous les paysages de rivières sauvages proches des montagnes d'Europe centrale. Ils sont devenus rares, tout comme moi. Avec un peu de chance on peut encore me trouver dans des zones alluviales, sur les rives périodiquement inondées de rivières à l'eau pure et fraîche qui coulent lentement ou sur des bras morts sans végétation apparus récemment avec des dépôts sablo-limoneux. Seuls des programmes de protection ciblés peuvent sauver mon espèce de la disparition. »

L'OMBRE VEUT UN COURANT CONSTANT SANS BARRIÈRES

L'ombre fait partie de la famille des Salmonidés. On le trouve dans tout l'espace alpin.



L'ombre

« Pour vivre, il me faut de l'eau propre et claire. Fraîche, même en été, ne dépassant pas 18°. Elle doit couler régulièrement. Les remous, c'est-à-dire les accélérations et élévations brutales de l'eau, de même que le ralentissement ou la baisse du niveau de l'eau, sont une menace mortelle pour mon espèce. Je n'aime pas non plus les habitats monotones tels que les rivières aménagées, rectifiées sans structure naturelle. Les obstacles tels que les centrales hydroélectriques me sont souvent fatals et entraînent le recul de ma population naturelle. »

DE L'EAU PURE POUR AVOIR UN BON LAIT

Maria Petek, paysanne dans une ferme de Gornji Grad/SI

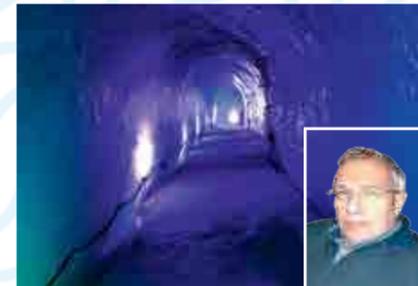


Maria Petek, agricultrice

« Près de l'étable coule un petit torrent. Cette eau est la raison pour laquelle nos ancêtres ont construit la ferme à cet endroit. Aujourd'hui, l'eau nécessaire pour l'élevage des bêtes nous vient principalement de notre propre captage non loin de la ferme mais aussi d'un petit réservoir propre à la ferme. C'est important que l'eau soit irréprochable pour obtenir un lait et une viande de bonne qualité. Pour nous les éleveurs, il est indispensable d'avoir un bon approvisionnement en eau. Le plus dur est pour nous chaque année l'arrivée de l'hiver qui nous oblige à constamment dégivrer la vieille conduite d'eau. »

L'ÉPHÉMÈRE DANS L'ÉPHÉMÈRE

Jean-Marie Claret, responsable de la construction et de l'entretien de la grotte de glace dans le glacier de la Mer de glace/F



La grotte de glace près de Chamonix/F

« Il faut descendre 300 marches pour arriver à l'entrée de la grotte de glace, et chaque année, il y en a une vingtaine de plus. L'épaisseur de la Mer de Glace près du Mont Blanc diminue constamment. En comparaison avec les autres glaciers alpins, la Mer de Glace coule très vite. Elle avance de 90 m par an. Chaque année, mes collaborateurs et moi devons retailler la grotte de glace avec des machines spéciales, des tronçonneuses et des piolets. Pour le figelage, nous utilisons même des carres de ski bien affûtés. Dans la grotte, nous représentons la vie des montagnards au XIXe siècle. Des sculptures de glace dans une habitation, avec le pèle, la cuisine et les chambres, et un ours comme gardien. »

TEMPS DE RÉPIT DANS UNE EAU SANS LIMITES

Thomas Ladurner, avocat et nageur en eau libre, originaire de Merano/I



Thomas Ladurner, nageur en eau libre

« On n'entend aucun bruit, sauf les battements de son propre cœur, et on glisse presque en apesanteur. J'ai besoin de l'eau pour pratiquer mon sport mais aussi pour vivre. Nager est idéal pour se vider la tête après une longue journée de travail ou un entraînement à sec difficile. L'eau que je considère comme bonne est l'eau fraîche des montagnes : propre, claire, sans goût particulier. Mais je préfère nager en mer. Les vagues et les courants me font sentir la force de la nature. Ils sont mystérieux et imprévisibles pour un nageur en eau libre. »

LE NETTOYAGE PAR LES PLANTES

Giulio Conte d'Ambiente Italia et expert en stations d'épuration des eaux usées



Station d'épuration végétale en Carinthie/A

« Les eaux alpines contiennent par nature peu de substances organiques. Il est donc d'autant plus important que l'eau réintroduite dans le circuit aquatique soit pure. Dans les régions alpines où le tourisme est très important, l'épuration des eaux usées est particulièrement difficile. Il faut des procédés qui puissent être adaptés aux quantités fluctuantes des eaux sales. En alternative aux stations d'épuration traditionnelles, j'ai fait de bonnes expériences ces dernières années dans des petites localités avec des stations d'épuration végétales. Les plantes y nettoient les eaux usées en se « nourrissant » de matières organiques. »



Jean Ziegler en est convaincu : « Il y a assez d'eau, mais nous la gaspillons. »

« L'insurrection de la conscience est imminente »

Il y a sur la terre assez d'eau douce pour tous.

Pourtant plus d'un milliard d'êtres humains n'ont pas accès à une eau propre. Jean Ziegler se bat inlassablement et avec forte éloquence contre cette injustice.

Il sent que les Alpes prennent peu à peu conscience de leur rôle de château d'eau et des responsabilités que cela implique.

Monsieur Ziegler, le 28 juillet 2010, « le droit d'accès à une eau propre » a été reconnu comme un droit fondamental à l'Assemblée générale des Nations unies à New-York. Que pensez-vous de cette résolution ?

Il était absolument indispensable que l'accès à une eau propre soit défini comme un droit de l'homme. On peut se demander aujourd'hui pourquoi l'ONU n'a pas adopté cette résolution plus tôt.

Pourquoi cette interrogation ?

La situation relative à l'eau est presque aussi grave que celle de l'alimentation solide. Toutes les 20 secondes, un enfant en dessous de dix ans meurt à cause d'une eau contaminée. 1,1 milliards d'êtres humains n'ont pas régulièrement accès à de l'eau propre. 2,8 milliards n'ont pas accès à des services d'assainissement suffisants. 2,7 milliards souffrent de maladies causées par de l'eau sale. Il y a chaque année 100 millions de nouveaux cas de maladies telles que choléra, bilharziose, diarrhées sanglantes ou typhus, les quatre maladies principales provoquées par l'eau contaminée.

La résolution est fixée.

Mais elle n'est pas opposable.

Je suis d'accord avec vous : le droit international public n'est pas exécutoire, donc pas de recours possible aux forces de police. Mais la résolution existe. C'est déjà beaucoup.

Que permet-elle d'atteindre ?

L'ancrage a une haute valeur symbolique qu'il ne faut pas sous-estimer. La résolution exerce une pression sur la politique des Etats. Il y a le Conseil des Droits de

l'Homme de l'ONU qui surveille le respect des normes internationales. C'est la troisième autorité la plus importante de l'ONU. Le fait que le Conseil des Droits de l'Homme contrôle ce droit régulièrement et cite les Etats qui ne le respectent pas, a beaucoup de poids.

Malgré tout, cela reste pratiquement lettre morte

Non, cela peut faire pression. Et n'oubliez pas, il y a aussi la société civile.

« *Nous sommes devant un ordre mondial cannibalesque.* »

Mais il n'y a pas de sanction.

La sanction est une facture publique ! Même la Suisse y est passée pour atteintes au droit d'asile. Ils ont tremblé, à Berne. C'est déjà une chose. Une autre chose positive, c'est qu'il y a désormais une rapporteuse spéciale sur le droit à l'eau auprès de l'ONU. A chaque session du Conseil des Droits de l'Homme, elle fait un exposé sur des cas particuliers. Il ne s'agit pas seulement de dénoncer des atteintes isolées, mais de montrer comment et par quels moyens de coopération internationale on peut y remédier.

Pouvez-vous donner un exemple ?

Les mécanismes sont toujours les mêmes. La ville bolivienne de Cochabamba était

par exemple très endettée. La seule possibilité restante était la vente de l'alimentation en eau au groupe transcontinental Bechtel. Celui-ci a assaini l'infrastructure, ce qui était bien. Mais ensuite, les usagers ont dû payer pour garder l'accès à l'eau. La plupart n'avait pas l'argent nécessaire. 75 % de la population de Cochabamba ont ainsi été coupés du réseau régulier d'alimentation en eau. Ces personnes devaient récupérer l'eau dans des canaux d'eaux usées contaminées ou à partir de canalisations rouillées.

Que pouvons-nous faire contre ces mécanismes ?

Peter Brabeck, président du conseil d'administration de Nestlé défend l'idée que l'eau devrait être privatisée parce que c'est une denrée rare. Il serait donc logique de fixer un prix pour l'eau qui oblige les gens à s'en préoccuper davantage et à en consommer moins. C'est également la théorie de la Banque mondiale et de son entourage.

Quelle est votre opinion ?

C'est un faux argument ! L'eau n'est pas une denrée rare. Nous ne sommes pas face à une pénurie objective. Nous sommes devant un ordre mondial cannibalesque créé par des êtres humains. 70 % de la surface de la planète est constituée d'eau. Cela représente environ 1,4 milliards de km³ dont 2,5 %, soit environ 35 millions de km³ sous forme d'eau douce. Quelque 45 000 km³ sont relativement faciles d'accès. Cela semble peu, mais c'est pourtant suffisant pour fournir assez d'eau à tous les habitants de la Terre.

De combien d'eau l'être

SOCIOLOGUE ANALYSTE ALTERMONDIALISTE

Jean Ziegler, né en 1934, a enseigné la sociologie à Genève et à la Sorbonne à Paris, a siégé au parlement suisse aux rangs des sociaux démocrates de Suisse et s'est fait un nom surtout en tant qu'auteur de livres. Dans des pamphlets comme « La Suisse lave plus blanc », Jean Ziegler a critiqué très tôt les affaires criminelles des banques de son pays. Il a été pendant huit ans le premier rapporteur spécial de l'ONU pour le

droit à l'alimentation et est actuellement membre du comité consultatif du Conseil des Droits de l'Homme de l'ONU. Dans son dernier livre « Destruction massive. Géopolitique de la faim », il critique les spéculations sur les produits alimentaires et sur l'eau. Jean Ziegler est l'un des critiques du capital financier mondialisé les plus en vue dans le monde.



Le gaspillage d'eau dans le monde occidental est pour Jean Ziegler un crime contre l'humanité.

humain a-t-il besoin ?

L'ONU a défini le minimum vital à 20 litres par jour – pour l'eau potable, la cuisine, l'hygiène et un minimum d'irrigation. Encore une fois : il y a assez d'eau pour tous. Mais nous la gaspillons. Nous produisons depuis peu des agrocarburants. Pour un litre de bioéthanol, il faut 4 000 litres d'eau. L'an dernier, les Etats-Unis ont consommé 138 millions de tonnes de maïs pour produire du bioéthanol. L'idée est claire : la plus grande puissance industrielle du monde ne veut pas dépendre des importations de pétrole. C'est pourquoi elle veut, dans la mesure du possible, remplacer l'énergie fossile par l'énergie végétale. Des êtres humains meurent de faim ou de soif presque toutes les secondes. Et nous brûlons des millions de tonnes de produits alimentaires de base et consommons d'énormes quantités d'eau pour nourrir les voitures. C'est un crime contre l'humanité.

Et les pays alpins pillent leur réservoir d'eau pour enneiger leurs pistes de ski.

Il y a aussi des signes positifs. En mars 2013, j'étais invité à Scuol en Engadine. J'ai eu l'impression qu'une prise de conscience se faisait lentement jour. Les communes se sentent responsables de l'Inn, du Danube, de la mer Noire, et surtout du château d'eau géant en plein cœur de l'Europe : ces Alpes superbes que nous admirons.

Les intérêts économiques semblent actuellement prédominer et le monde politique est impuissant ...

... Non ! En démocratie, il n'y a pas d'impuissance.

« Le hasard de la naissance nous sépare des victimes. »

Qu'entendez-vous par là ?

L'an dernier dans l'UE, un million de personnes ont signé une pétition où ils s'engagent pour le droit à l'eau. C'est fantastique. Cela met la Commission et le Parlement européens sous pression. Les politiciens veulent être réélus. Un autre exemple : la Jeunesse socialiste suisse a lancé une initiative citoyenne visant à interdire les spéculations boursières sur les produits alimentaires de base. Il y a un réveil. L'idéologie absurde du libre-échange peut être stoppée. Dans une démocratie, les mécanismes meurtriers peuvent être brisés.

Les ennemis sont influents et puissants.

Et pas bêtes. Nestlé, le plus grand groupe mondial de produits alimentaires et d'eau en

bouteille fait par exemple de la publicité pour son lait pour bébé. Dans les hôpitaux des pays en développement il est distribué gratuitement aux mères. Chez elles, les mères ne peuvent plus l'acheter ou l'allongent avec de l'eau contaminée. L'enfant tombe malade et meurt. Lors des procès, Nestlé argumente toujours de la même façon : ils vendent du bon lait. Ceux qui l'allongent avec de l'eau courent un risque. Nestlé dit attirer expressément leur attention sur ce fait, faire de l'information sur les risques. Mais les femmes n'ont pas le choix.

Dans votre tout dernier livre transparaît à la fin l'espoir de voir la situation changer.

L'écrivain français Georges Bernanos a dit : « Dieu n'a pas d'autres mains que les nôtres. » Si ce n'est pas nous qui cassons cet ordre du monde cannibalesque, personne ne le fera. L'acteur est la société civile. De plus en plus de gens sont conscients du fait que seul le hasard de la naissance nous sépare des victimes. J'ai bon espoir que la conscience de l'identité et de la solidarité progresse. L'insurrection de la conscience est imminente. ▲

Interview : Walter Aeschmann

Journaliste indépendant, Zürich/CH

Quand les éléments naturels se déchaînent

Qu'elle soit un élément du paysage, cause de malheurs ou source d'inspiration, l'eau fascine les êtres humains depuis la nuit des temps. **Andreas Weissen**, conteur valaisan nous parle des légendes et des mythes qui tournent autour de l'eau.



Entre sorcières tempêteuses, Rollböcke et changement climatique, Andreas Weissen établit des parallèles.

« Z'wenig und z'vill verderpunt alli Schpill », dit un vieux proverbe valaisan que l'on peut traduire à peu près ainsi sans faire de rimes : « Le manque ou l'excès gâche tout plaisir. » Le plaisir peut en effet se transformer en amère réalité lorsque, par exemple, il pleut trop ou pas assez. Alors menacent les sécheresses ou les inondations avec leurs effets dévastateurs.

Depuis que l'humanité vit de manière permanente dans des territoires aussi inhospitaliers que les Alpes, elle doit s'accommoder de phénomènes naturels extrêmes. La topographie et le climat s'ajoutent aux forces de la gravitation pour entraîner des masses d'eau, de boue, d'éboulis et de pierres vers la vallée et dévaster les habitants, les bâtiments et les biens.

« Catastrophes » appelle-t-on ces phénomènes naturels d'un point de vue anthropocentriste. Et de tout temps, les humains ont essayé d'élucider les causes du déchaînement des éléments naturels. Il y a eu par exemple le « Rollibock », un monstre que certains voyaient à deux pattes avec des yeux de braise incandescente et des stalactites de glace en guise de fourrure. Il suffisait que quelqu'un prononce son nom tout haut sans faire exprès pour mettre le monstre en colère et, dans sa furie, il vous vidait un lac glaciaire tout entier. Ou bien les sorcières tempêteuses qui versaient une simple louche d'eau, et aussitôt les écluses du ciel s'ouvraient et des trombes d'eau emportaient gens et bêtes. Et malheur à celui qui dédaignait l'œuvre de charité en refusant la nourriture à un affamé ou le lit au sans-abri, car la violence mortelle des éléments naturels s'abattait sur lui.

Il est remarquable que dans les légendes très anciennes ce soit presque toujours l'être humain qui déclenche les catastrophes, parce qu'il a enfreint les limites ou dédaigné les règles. Et voilà soudain que les explications archétypales venues de la nuit des temps coïncident avec les scénarios actuels dans lesquels les répercussions du changement climatique sont déclenchées par le comportement inadéquat des humains. Dans les histoires d'autrefois c'était les limites morales qui étaient transgressées, dans le modèle scientifique c'est l'écologie qui perd l'équilibre – dans les deux cas avec des conséquences apocalyptiques.

Changeons de décor : de nombreuses vallées intraalpines sont tellement sèches que la végétation y pousse de manière clairsemée et que l'exploitation agricole et le peuplement permanents auraient été impossibles sans les systèmes d'irrigation artificiels construits par les êtres humains. Selon les légendes, on aurait aussi essayé de reconstituer des glaciers et de créer des sources par magie, mais sans succès. Il ne restait donc plus qu'à amener l'eau de fonte par des kilomètres de canaux et de fossés – appelés « Waale » au Tyrol du Sud, « Suonen » ou « Bisses » en Valais, « Ru » au Val d'Aoste et « Peyras » en Briançonnais - jusqu'aux prairies, aux champs et aux jardins. Nuit et jour, les cultures agricoles étaient irriguées dans un roulement rigoureusement réglé.

Selon la légende, Saint Pierre eut pitié des Valaisans et leur proposa de prier le Seigneur pour qu'il fasse pleuvoir davantage et leur épargne ainsi le travail pénible. Mais les Valaisans refusèrent poliment la proposition. Ils ne souhaitaient pas déléguer une tâche aussi vitale à un quelconque étranger et voulaient la garder bien en main. Et comme ils ne sont pas morts, ils irriguent encore aujourd'hui. ▲

MÉDIATEUR CULTUREL ET ÉCOLOGISTE

Andreas Weissen, né en 1957 à Brigue en Valais, est directeur du réseau des parcs suisses. Il gagne en partie sa vie comme conteur de légendes. Avec des bougies, une flûte à bec et sa voix, il entraîne son public dans les siècles passés. Andreas Weissen a étudié le journalisme à l'université de Fribourg et la pédagogie ainsi que l'histoire économique et sociale à l'université de Berne. De 1995 à 2004 il a été président de CIPRA International.

www.andreas-weissen.ch (de)

La bagarre pour les sources d'eau

Les grands groupes mettent la main sur un nombre de plus en plus grand de marques d'eau minérale dans les pays alpins. Les petits fournisseurs indépendants sont aux abois.

L'eau minérale est un produit naturel. Seule l'adjonction de gaz carbonique est autorisée. Les produits contiennent plus ou moins de minéraux et d'oligoéléments selon l'origine et les données géologiques. Les groupes multinationaux ont découvert la valeur inestimable de ces sources et acquièrent de plus en plus de droits d'exploitation sur cette ressource essentielle qu'est l'eau. Nestlé, par exemple, groupe alimentaire suisse, ne possède pas moins de 67 labels dans le monde tels que Henniez en Suisse, San Pellegrino en Italie, Perrier, Vittel et Contrex en France. Parallèlement sont créées des soi-disant méga-marques comme « Pure Life ». Pour ces produits mondiaux, Nestlé tire l'eau de diverses sources dans les Alpes ou même hors d'Europe. Les grands concurrents de Nestlé sont l'entreprise française Danone – avec Evian, Volvic, Badoit et d'autres marques – ainsi que le géant américain Coca Cola, à qui appartiennent par exemple Valsér en Suisse et Apollinaris en Allemagne.

DAVID CONTRE GOLIATH

Les Goliaths dominent les marchés sensibles à l'évolution des prix, sur lesquels la lutte est sans merci. Grâce à leurs énormes moyens financiers, les groupes n'ont guère de mal à évincer les petits avec l'eau minérale comme article de combat. Nestlé & Co. possède jusqu'à 40% des parts de marché selon les pays. La multitude des petites sources indépendantes des pays alpins parvient de moins en moins à résister à cette force. C'est pourquoi les entreprises se regroupent de plus en plus, selon le Berinois Arno Steguweit, premier sommelier de l'eau en Europe. En Allemagne il existe plus de 200 entreprises d'eaux minérales qui en exploitent plus de 500. En Suisse, Passugger du canton des Grisons, l'un des derniers fournisseurs indépendants survivants, fait face aux grands groupes avec succès. Urs Schmid, chef de l'entreprise, cherche à établir ses marques dans la tranche de prix supérieure. « Pour que ça fonctionne, il faut une bonne gestion de marque et une entreprise



Qui peut mettre de l'eau en bouteille et la commercialiser, et où ? Un sujet brûlant dans les Alpes.

qui ait les reins solides. » Il faut proposer un produit de qualité irréprochable ayant un goût indéniable, pour pouvoir échapper à la concurrence des prix qui peut s'avérer ruineuse dans le commerce. En Autriche, où quelque 20 sources sont exploitées, la marque Vöslauer de Basse-Autriche a réussi à se hausser au rang de numéro 1 incontesté. Cette entreprise relativement petite, dont le chiffre d'affaires annuel atteint à peine 100 millions d'euros, fait partie du groupe Ottakringer, la seule entreprise de boissons cotée en bourse. Vöslauer essaye de s'imposer comme marque incarnant un certain style de vie.

QUELLE EAU BUVONS-NOUS ?

Il est probable que la concentration du marché se poursuive dans le secteur des eaux minérales. Par contre, le développement du goût pour les produits régionaux qui se confirme au niveau européen joue en faveur des petits fournisseurs.

Les habitants des Alpes aiment se demander pourquoi ils devraient acheter de l'eau minérale en bouteille alors qu'une « eau du robinet » de bonne qualité est disponible partout. Les connaisseurs de cette branche sont convaincus que l'eau de source embouteillée est de qualité supérieure à l'eau du robinet ou à l'eau traitée et justifie donc un surcoût. D'après eux, les consommateurs devraient aussi se faire convaincre à long-terme. ▲

Peter Keller

Chroniqueur économique du NZZ am Sonntag

« Ne vendez jamais vos sources d'eau ! »

Berchtesgaden a refusé de laisser une entreprise économique locale racheter son eau. Le maire **Franz Rasp** nous parle des avantages que représente une eau de qualité dans la concurrence entre territoires.

Pourquoi la commune de Berchtesgaden a-t-elle refusé dans les années 1990 la proposition qui lui était faite de vendre l'eau de source de la Wimbachtal comme eau minérale ?

La loi du Land de Bavière considère l'approvisionnement en eau comme une responsabilité communale et le place sous une protection particulière. Il est donc presque impossible à une commune de confier son approvisionnement en eau à un prestataire privé. Les citoyens ont droit à une eau potable propre de la part de leur commune. En outre, en raison du principe fondamental de gestion communale autonome, les communes sont dotées d'une position juridique forte pour la mise en exploitation et la protection des ressources en eau potable.

La vente d'une source se traduit pour les communes par la création d'emplois et une plus grande notoriété. Est-il

difficile, pour une petite commune comme Berchtesgaden de résister à une telle offre ?

Absolument pas. L'eau potable est notre bien le plus précieux. La qualité de l'eau peut être pour les communes un facteur déterminant dans le choix d'un territoire pour une nouvelle implantation ou une entreprise touristique.

En quoi est-il important pour une commune de rester propriétaire de ses sources d'eau ?

Selon la loi bavaroise, une commune doit tout faire pour garantir l'approvisionnement en eau potable. Cela engendre parfois des conflits par exemple lors de la surveillance et de la mise en application de limitations de jouissance dans les zones de protection des eaux ou lors de l'installation de canalisations sur un terrain privé.

Quel conseil donneriez-vous d'après votre expérience à d'autres communes se trouvant globalement dans la même situation ?

Ne jamais vendre une source ou un droit d'approvisionnement en eau, jamais ! Car quand le droit d'utilisation expire, il peut y avoir des problèmes. Les communes veillent à avoir la meilleure qualité d'eau possible, les entreprises économiques se contentent de la qualité requise. ▲

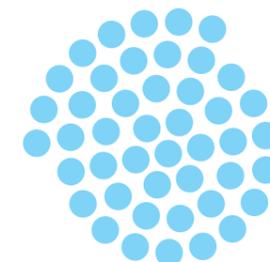


Chaque litre compte



Dans l'Unterland liechtensteinois, chaque personne consomme en moyenne 149 litres d'eau par jour. La LGU (Société liechtensteinoise pour la protection de l'environnement) a montré ce que cela représente à l'occasion de la Journée mondiale de l'eau le 22 mars 2013 en exposant des bouteilles d'eau au musée des beaux-arts de Vaduz.

Chasse d'eau des WC
45 litres



Hygiène corporelle
20 litres



Bains/douches
30 litres



Cuisine/
boisson/vaisselle
26 litres



Lessive
28 litres

Pour qu'il fasse bon vivre en ville

Des bus gratuits, de l'air pur dans les salles de classe et des primes pour les rénovations. Voilà les avantages qu'offrent les mesures de protection du climat prises par trois villes des Alpes pour répondre aux enjeux du changement climatique.

Et hop ! Dans la voiture et en route pour Gap dans les Alpes françaises du Sud. Ah ! Stop ! On ne peut pas entrer dans le centre de cette « Ville des Alpes de l'Année 2005 », du moins pas en voiture. En effet, la ville de Gap a instauré depuis 2005 une zone sans voiture pour soulager son centre-ville dévoré par la circulation. Préférant l'incitation à l'interdiction, la ville encourage habitants et visiteurs à renoncer à la voiture : elle met un réseau de bus gratuits à disposition, et devient ainsi la première ville de France où les transports publics sont gratuits. 22 bus municipaux sont en circulation et la ville a engagé 16 bus d'une entreprise externe pour les transports scolaires. Des parkings gratuits en périphérie de la ville offrent aux automobilistes suffisamment de place pour garer leur voiture. Deux nouvelles lignes de bus assurent la liaison parking-centre-ville vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Une ligne rapide a aussi été créée. « Le problème, à Gap, » déclare Martine Marlois, chargée de mission à la ville de Gap, « c'était que les recettes des tickets ne couvraient pas le coût de la vente des billets, étant donné que les scolaires et les seniors prenaient déjà le bus gratuitement avant cette initiative. » Par conséquent pour proposer aux habitants une alternative attrayante à la voiture, on a aboli le ticket payant pour tous. La ville a en outre organisé des campagnes d'information pour sensibiliser les citoyens à la mobilité soutenable, et des ateliers pour que les chauffeurs de bus adoptent une conduite respectueuse du climat. Martine Marlois est convaincue que ces mesures ont amélioré la situation de la circulation dans la ville et qu'elles ont un effet positif sur son développement. « Les habitants qui auparavant

Le bus gratuit de Gap roule dans le sens et aux couleurs de la Convention alpine.



évitait le centre en raison des encombrements de la circulation y vont maintenant en bus. Cela met de la vie au centre-ville et soutient les petits commerces. » Depuis la mise en œuvre de cette initiative, le nombre de passagers dans les bus a progressé de 20 à 25%.

BONUS EN VOLUME POUR LES RÉNOVATIONS

Après avoir échangé bus contre vélo, nous poursuivons en direction de l'Italie du Nord, jusqu'à Bolzano « Ville des Alpes de l'Année 2009 ». Selon un sondage récent, c'est la ville qui compte le taux le plus élevé de gens circulant en vélo parmi toutes les villes italiennes de taille moyenne. Outre son réseau de près de 50 km de pistes cyclables, Bolzano réduit les émissions de CO₂ grâce à une politique de constructions et de rénovations intelligentes. Le secret d'une ville qui respecte le climat et où on se sent bien, selon Helmut Moroder, secrétaire général de la mairie de Bolzano, c'est la densification. « Une ville peut ainsi remédier au manque de terrain et au mitage du paysage. » Cela signifie concrètement que, pour répondre à la demande de logements, la ville mise davantage sur la rénovation et l'agrandissement des bâtiments existants que sur de nouvelles constructions.

Il existe une réglementation UE sur la construction et la rénovation respectueuses du climat dans le domaine public. En effet, d'ici 2018, tous les bâtiments publics doivent parvenir à une consommation énergétique pratiquement égale à zéro et couverte principalement par des énergies renouvelables. Pour encourager aussi la population à faire des rénovations économe-énergétiques, Bolzano a copié le

Les élèves de Sonthofen profitent de la réhabilitation complète du lycée.



Incitation à la réhabilitation énergétique à Bolzano : qui améliore son bâtiment peut l'agrandir.

principe du « Kubatur Bonus » du Land, le bonus en volume accordé au permis de construire pour la rénovation des constructions antérieures à 2005 à la condition d'une réduction de la consommation énergétique. Cela signifie qu'un bâtiment peut être rehaussé d'un étage entier s'il est rénové sur le plan énergétique. Helmut Moroder pense que « le bonus en volume est une incitation à la réhabilitation énergétique qui doit donner aux propriétaires la possibilité de financer les transformations par la location de l'espace gagné ».

AIGUISER L'INTÉRÊT

Le voyage continue vers le Nord dans les Alpes de l'Allgäu à Sonthofen « Ville des Alpes de l'Année 2005 ». C'est une ville allemande assez petite pour être traversée à pied. A Sonthofen, la protection du climat est une affaire intergénérationnelle. « Les gens vivent de plus en plus longtemps, restent actifs plus longtemps et pensent plus à l'environnement », dit Hubert Buhl, maire et président de l'association « Ville des Alpes de l'Année ». « C'est pourquoi nous devons mettre en place des infrastructures adaptées à l'avenir, comme l'extension du réseau cycliste pour les vélos électriques. » Deux projets modèles ont déjà été réalisés en faveur des adolescents et des enfants de Sonthofen : la réhabilitation énergétique du lycée et l'introduction du « Permis Energie » (Alpenscène n° 97, page 20). Grâce à la réhabilitation générale de l'école, la consommation totale d'énergie a pu être réduite de 90% et les émissions de CO₂ ont baissé de près de 83%. Le lycée des années 1970 avait une enveloppe mal isolée, des façades non étanches, une consommation énergétique élevée et des problèmes de polluants. Le projet « Permis Energie » s'adresse aux élèves de huit à dix ans. Ils décou-

vrent les rapports entre la consommation d'énergie et la protection du climat et des choses très intéressantes sur les énergies renouvelables. Ces deux projets font avancer Sonthofen dans la démarche de protection du climat, car les adolescents d'aujourd'hui sont les maîtres d'ouvrage et les consommateurs de demain. ▲

Eva Schwiendbacher
CIPRA International

VILLE DES ALPES DE L'ANNÉE

Après Gap, Bolzano et Sonthofen, le voyage pourrait continuer vers 12 autres villes dans sept pays alpins, qui appartiennent à l'association « Ville des Alpes de l'Année » et détiennent le titre éponyme. Les 15 villes de l'association poursuivent les mêmes objectifs : échanger savoir et expériences et parvenir à un développement urbanistique soutenable. La ligne directrice est donnée par la Convention alpine. La ville détentrice du titre est choisie par un jury international. CIPRA International assume le secrétariat de l'association. Elle anime le réseau des villes et transmet les informations de manière adaptée à chaque pays. Toutes les villes alpines ont accès aux connaissances spécialisées et aux contacts de cette ONG active dans toutes les Alpes.

www.villedesalpes.org

Le Réseau de communes soutient les espaces naturels

La variété d'espaces naturels de proximité a un effet positif sur la qualité de vie des habitants et peut assurer et améliorer la cohésion sociale d'une communauté. C'est l'idée qui sous-tend le nouveau programme « dynAlp-nature » du Réseau de communes « Alliance dans les Alpes » : il soutient des projets transfrontaliers qui encouragent les gens à respecter leur environnement naturel. Il offre aux communes engagées la possibilité de mettre en œuvre des idées innovantes au-delà des frontières de leur région ou de leur pays par la mise en réseau de milieux naturels ou la préservation et l'enrichissement de la biodiversité.

« dynAlp-nature » a aussi pour but de rapprocher les membres des différents pays alpins et de faciliter l'échange d'expérience dans l'espace alpin. Ce programme devrait comporter un total de quatre projets de coopération internationale pour la protection de la nature.

www.alliancealpes.org

La Convention alpine se tourne vers la jeunesse

Cette année, des jeunes ont été invités au comité permanent de la Convention alpine à Cortina/I. Cette initiative lancée par la présidence italienne est intitulée « Nouvelles générations pour les Alpes » et a permis à 16 adolescents et jeunes adultes de participer à la 53ème rencontre. Parmi eux se trouvaient des représentants du Parlement des jeunes de la Convention alpine, fondé en 2006 et soutenu par le ministère autrichien de l'agriculture, des eaux et forêts et de l'environnement.

Les jeunes choisis par les délégués n'étaient pas simplement admis comme

GreenAlps est lancé

Convaincus qu'un avenir vert est possible dans les Alpes, le projet international GreenAlps sera lancé en septembre 2013. L'objectif est de proposer un cadre à une politique européenne de protection de la biodiversité alpine. Le projet se base sur les résultats d'autres projets travaillant déjà sur la connectivité écologique et l'exploitation soutenable des ressources. Les huit partenaires communiqueront à des acteurs-clés de nouvelles possibilités durables d'occupation des sols. Dans le but de voir si ces nouvelles stratégies sont applicables, elles seront d'abord discutées dans des régions pilotes telles que les parcs nationaux de Triglav/SI, et Kalkalpen/A avec le Gesäuse/A, le parc naturel de Prealpi-Giulie/I, ainsi que la Vallée du Rhin/A. GreenAlps a pour chef de file le Réseau Alpin des Espaces Protégés Alparc. En tant que partenaire la CIPRA est chargée de la communication et de l'intégration de la vallée du Rhin. Le cofinancement du projet provient du Fonds Européen de Développement Régional dans le cadre du programme Espace Alpin.

observateurs, mais ont pu, au cours de « l'heure des questions », obtenir des réponses à quelques questions sur l'énergie verte, l'agriculture et la sylviculture, le tourisme et l'énergie. Cette rencontre constituait un premier rapprochement témoin de l'intérêt réciproque bien qu'il se soit encore déroulé avec une certaine circonspection – car la Convention alpine doit encore, comme beaucoup d'autres organisations, échafauder une culture participative vis-à-vis de la jeunesse.

MountEE – On tourne !

Devant la caméra se trouve la correspondante suédoise Malin Sedeborn dans un manteau d'hiver style léopard, avec en arrière-plan le Egnelska Huset, un immeuble de bureaux nouvellement construit en appliquant une analyse du coût du cycle de vie (CCV). Avec son Smartphone, elle filme le bâtiment de l'extérieur avant d'y entrer pour se faire expliquer par une technicienne les avantages de cette méthode de construction complexe mais intelligente à long terme. Le film « Les communes européennes de montagnes sur la voie de la construction durable » montre cet exemple de la province suédoise de Dalarna et d'autres constructions modèles. Il donne la parole à ceux dont l'engagement a permis leur réalisation. Et en outre, il illustre les avancées réalisées dans le cadre du projet MountEE. Il a été tourné en Suède, dans les Alpes et dans les Pyrénées par les partenaires eux-mêmes grâce aux conseils de réalisateurs professionnels. L'objectif de MountEE est de soutenir les communes des régions de montagne dans la construction et la rénovation des édifices publics et d'en faire des précurseurs dans ce domaine. La CIPRA coordonne le projet et est également responsable de la communication. MountEE est soutenu financièrement par l'Union Européenne dans le cadre du programme « Intelligent Energy Europe » (IEE) ainsi que par la fondation ICF.

www.mountee.eu/fr



Le film MountEE a été tourné par les partenaires du projet, guidés par des réalisateurs professionnels.

Photos : p.22 MountEE, p. 23 Beat Capeder

Une macrorégion basée sur la Convention alpine

L'Europe est en pleine évolution. Les États, les Länder et les Régions font face à de nouveaux défis. Pour beaucoup, l'avenir de l'Europe est dans les regroupements transfrontaliers qui permettront de résoudre les questions futures au sein de structures macrorégionales. Après la stratégie de la Mer baltique (2009) et la stratégie de l'espace Danube (2011), la même question se pose désormais pour les Alpes. La CIPRA a formulé par écrit sa position sur la manière et les conditions dans lesquelles une macrorégion Alpes peut réussir. Elle demande en particulier que la Convention alpine, qui est un instrument juridiquement valide, clairement défini et reconnu sur le plan du droit international public, serve de base à cette stratégie macrorégionale et que les territoires et organisations concernés soient impliqués dans le débat en tant que partenaires égaux en droit. CIPRA Autriche prépare avec «Alpen.Leben» - projet financé par le ministère de l'agriculture, des eaux et forêts et de l'environnement - des recommandations pour intégrer la Convention alpine dans un processus macrorégional. Un modèle de gouvernance sera aussi élaboré afin d'assurer une bonne coopération entre l'espace alpin et sa périphérie. Ce modèle doit servir d'aide à la prise de décision pour les personnes concernées, les parties prenantes, les décideurs nationaux et collectivités territoriales ainsi que les experts.

www.cipra.org/positions

L'autre jour à une dégustation d'eau

« Salut Klara, j'étais certain de te trouver ici ! »
 « Mais bien sûr, Georg, tu sais que je ne raterais pour rien au monde une telle dégustation – d'ailleurs as-tu déjà essayé ça ? Ma dernière trouvaille ! »
 « Non, mais je vais me rattraper tout de suite. Hmm... robe jaune d'or légèrement trouble. Attaque très directe, ample, un peu pétillante, arômes primaires prononcés, un soupçon d'ammoniaque. »
 « Allez goûte, Georg ! J'ai hâte de savoir ce que tu en dis. »
 « Première sensation en bouche discrète, un peu perlante, mais...wow ! En fin de bouche : note légèrement amère, astringence à la fois vive et ronde... un véritable cru : persistante et agressive, quelle maturité ! 17 points minimum. Où as-tu déniché ça ? »
 « Chez celui qui est là-bas derrière, c'est l'étoile montante de la scène des eaux. J'en ai acheté quelques caisses – marquées par lui personnellement. »

« Voilà ma préférée. Je me demande ce que tu en diras, Klara. »
 « A l'œil, grisé métallique. Sur un premier nez septique, finissant sur des odeurs de moisissures, un parfum d'herbe à soupe ou bien...ça y est, j'y suis : senteur d'aïl ! »
 « Tout à fait, Klara, je n'y aurais pas pensé. »
 « Charpentée en bouche, légèrement salée, goût de sang métallique... laisse deviner un terroir exotique. »
 « Oui, elle vient du Bangladesh. Là-bas, on exploite encore les rizières de manière conventionnelle avec des engrais, d'après ce que j'ai lu, cela donne aux eaux souterraines leurs arômes prégnants. Selon moi, c'est une eau à 18 points. »

« Mais as-tu entendu parler de la dernière tendance, Georg, l'eau des Alpes ? »
 « Oui, tout le monde en parle. Viens, Klara, allons goûter – tu sens quelque chose ? »
 « Non, rien. Bon, peut-être une légère note aérienne. » « En bouche, elle ne me paraît pas non plus spectaculaire. Avec beaucoup de bonne volonté, je décèle une certaine minéralité, c'est tout. »
 « Laissons-lui un peu de temps, Georg. Il doit y avoir un truc. »
 « Et en plus c'est plutôt clair. »
 « Oui, tu as raison. Cette eau des Alpes a un goût d'eau vadosa, on dirait de l'eau de pluie infiltrée, sans aucun caractère. »
 « Donc, je lui donne au maximum 12 points. »
 « Quelle déception ! Viens, Georg, passons à l'eau de la mer d'Aral, tant qu'elle existe encore. »

Barbara Wülser

Barbara Wülser
Responsable communication
CIPRA International



P.P.

LI-9494 Schaan

BANDE-ANNONCE

ALPENSCÈNE N°99/2013

Une nouvelle solidarité pour les Alpes

Mondialisation, médiatisation, changement climatique, voix au chapitre pour la société civile – voilà quelques mots-clés pour évoquer les enjeux qui occuperont les Alpes dans les années à venir. La stratégie macrorégionale telle qu'elle est discutée actuellement offre-t-elle aux acteurs-clés des Alpes un cadre de coopération adapté à l'avenir ? Est-elle une chance ou une menace pour les territoires alpins ? Va-t-elle renforcer ou affaiblir la Convention alpine ? Le prochain numéro d'Alpenscène - n°99 - débattrà des diverses façons d'aborder ces questions et proposera une vision basée sur la solidarité entre toutes les parties prenantes : entre les habitants des Alpes de souche et les nouveaux arrivants, entre les différentes générations dans les Alpes et dans les territoires périphériques.

Parution au printemps 2014.

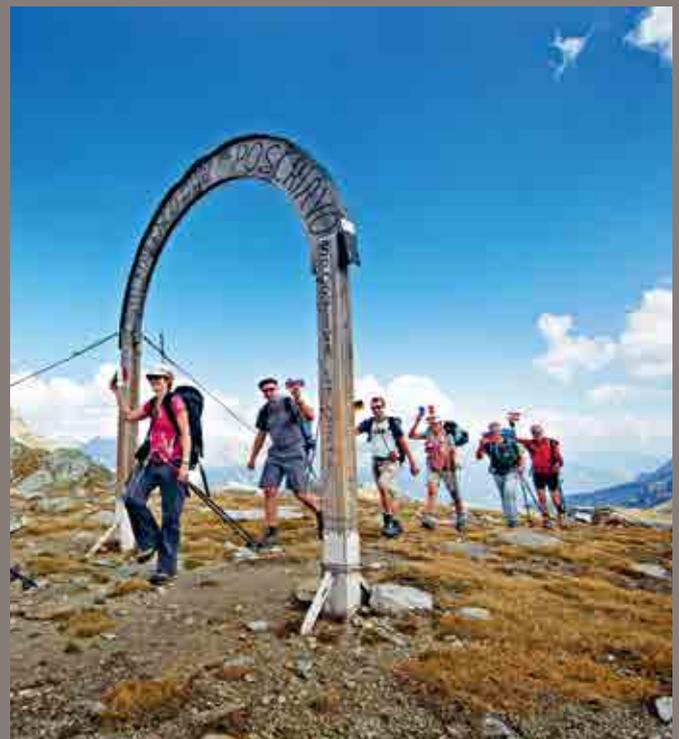


Photo : Heinz Heiss / Zeitenspiegel